Réunion statutaire **: BUREAU EXÉCUTIF**
Procès-verbal de la Réunion du 21 août 2025 (distanciel)

Membres présents ou représentés :
Gwenaëlle NOURY, Présidente
Irma BARDOUX, Secrétaire Générale
Jean-Marie MASSOT, Trésorier Général
Guillemette ANCELET, Présidente CSN Patinage Artistique
Alexandra BOCH, Présidente CSN Bob Luge Skeleton
Marien de la ASUNCION, Président CSN Danse sur Glace (pouvoir)
Pascal HENRY, Président CSN Sports Extrêmes (pouvoir)
Cécile LEKHAL, Présidente CSN Patinage de Vitesse (pouvoir)
Anthony LEROY, Président de la CFOA
Huguette LONDY, Référente Intégrité
Noël MORARD, Président CSN Curling
Laurent MOREAU, Président CSN Patinage Artistique Synchronisé (pouvoir)
Mylène SECHAUD, Présidente de la CSN Ballet

Invité :
Ludovic LE GUENNEC, Président du Conseil Fédéral

Membre absente :
Mérovée EPHREM, Présidente de la CFEC
Invité excusé :
Djamel CHEIKH, DTN

La séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum étant atteint, le bureau exécutif peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif a été convoqué le 19 août 2025 à 10h49. Il se réunit sur l'Ordre du Jour suivant :

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Informations générales de rentrée
- Calendrier national et international & organisation des compétitions majeures
- Projets stratégiques
- Point financier
- Point juridique & litiges
- Questions diverses

Madame Noury rappelle l'obligation de confidentialité des débats (article 16.3 du Règlement Intérieur).

1. Désignation du secrétaire de séance

Irma BARDOUX est désignée secrétaire de séance.

2. Information générales de rentrée

❖ Affiliations 2025-2026

- 143 clubs affiliés à ce jour (vs 157 à la fin de saison 2024-2025).
- Remerciements à Karine, Isabelle, Ludovic Le Guennec et Michael Collardey pour la gestion des dossiers.
- Constat de nombreux dossiers incomplets → proposition d'organiser une réunion avec les présidents de Ligue afin d'harmoniser les points de contrôle et améliorer la qualité des dossiers arrivant à la fédération.
- Décision : les dossiers d'affiliation vierges seront envoyés plus tôt aux clubs la saison prochaine afin qu'ils puissent anticiper leur ré-affiliation et que les contrôles rigoureux soient faits avant la nouvelle saison.

❖ Cas particuliers

- BAPA : non-affiliation maintenue, en attente des conclusions de l'enquête administrative Jeunesse & Sports, sur recommandation du Comité d'Ethique.
- Belfort : retrait d'agrément préfectoral → impossibilité d'affiliation. En attente de l'abrogation de l'arrêté.
- Dreux : nouveau bureau en constitution, dossier incomplet → examen différé.

❖ Questions diverses

- Justificatifs de prélèvements : plusieurs clubs demandent une facture ou attestation pour la comptabilité. Réponse : possibilité via le logiciel licences (à confirmer pour le prochain BE).
- Stages organisés par des clubs non affiliés : rappel que l'assurance licence couvre le licencié individuellement, même hors structure affiliée. L'organisateur reste responsable de ses propres obligations (déclarations, assurances).

3. Calendrier national et international & organisation des compétitions majeures

La Présidente rappelle que la saison 2025-2026 marque le début de l'année olympique. Le Master de Villard-de-Lans sera le premier rendez-vous sportif majeur, vitrine des nouveaux programmes préparés en vue des Jeux.

Elle présente ensuite les principales échéances de septembre :

- 14 septembre : Fête du sport, organisée à l'initiative du Président de la République. La Fédération y participera en Île-de-France, en coordination avec le CNOSF et la DTN, dans le respect des contraintes budgétaires.
- 19 septembre : 80 ans de l'INSEP – invitation officielle adressée à la Fédération.
- 27 septembre : Séminaire des nouveaux dirigeants de clubs – organisation d'une journée d'accueil et de formation, accompagnée d'un guide pratique destiné à faciliter la prise de fonctions.

La Présidente souligne que cette rentrée est particulièrement dense et structurante, avec des enjeux sportifs, institutionnels et organisationnels. Elle insiste sur l'importance de la cohésion et de l'engagement collectif pour réussir cette dernière année d'olympiade.

❖ Manifestations à venir

- Master de Villard-de-Lans : organisation en bonne voie, présence attendue de personnalités (dont M. Yann Cucherat, Directeur de la Performance nationale). Un tournage de Canal+ (Intérieur Sport) suivra Adam Siao Him Fa
- Grand Prix de France à Angers : avancée satisfaisante, reste à finaliser les aspects techniques (son et lumière).
- Ice Cross de Val Thorens :
    - Organisation de l'évènement prévue début décembre.
    - Un comité de pilotage spécifique sera réuni rapidement pour faire un point complet, avec la participation de Pascal et Noël.
    - Les demandes de subventions institutionnelles (dont Conseil départemental de la Savoie) sont en cours.

    - Nécessité désormais d'intensifier la recherche de partenariats locaux et mécénats, en complément des aides publiques.
    - Un dossier de partenariat spécifique « Ice Cross » a été diffusé aux responsables concernés.
- Gala :
    - La Présidente rappelle que le gala de Vaujany a généré un déficit, en raison notamment de l'absence de maîtrise de la direction artistique et de coûts techniques élevés (décors, lumières, broadcast).
    - La Fédération ne souhaite pas reconduire un modèle coûteux et non maîtrisé.
    - Décision : privilégier un gala intégré aux Élites de Briançon, plus modeste et équilibré financièrement, valorisant les athlètes en année olympique.
    - Des discussions sont engagées avec France Télévisions et la chaîne L'Équipe pour une éventuelle diffusion, sous réserve de financements disponibles.

❖ **Représentation fédérale lors des compétitions**

La Présidente insiste sur l'importance de garantir une présence fédérale visible lors des compétitions et événements, afin de soutenir l'ensemble des clubs et des patineurs, « des plus petits aux plus grands ».

Elle rappelle que la simultanéité de certains rendez-vous rend sa présence personnelle impossible partout et sollicite, en conséquence, une mobilisation collective des élus et responsables fédéraux afin d'assurer cette représentation de manière partagée.

4. Projets stratégiques

❖ **Certification**

- Plus de 60 candidats - Examens fédéraux des juges et officiels à Rennes (13-14 septembre, ±100 participants, dimension internationale).
- Invités : Rita Zonnekeyn, membre honoraire du comité technique de patinage artistique de l'ISU, Albert Saadi, qui est un juge monégasque international, et également Françoise de Rappard, qui est juge arbitre ISU pour la Fédération royale belge.

❖ **Projet Agora**

- Outil numérique de gestion des officiels et rapports d'arbitrage, en phase de test et déploiement.
    - Travail considérable notamment sur les feuilles de présence (3 à 4 heures par jour)
    - Lots 2 et 3 à livrer

❖ **Grande opération de réunions d'information**

- Exceptions : pas de réunion spécifique pour le curling (formation prévue en tête-à-tête entre Charlotte et Savice) ni pour le BLS (seule Agathe Bessard concernée).
- Pour tous les autres publics, des réunions d'information seront organisées.
- La Fédération bénéficiera de la participation d'intervenants internationaux de renom, notamment : Rita Zonnekeyn et Xavier Molina, membre du comité technique de danse sur glace de l'ISU

❖ **Comité de pilotage des manifestations (COPIL)**

La Présidente et Jean-Marie Massot rappellent l'importance du COPIL (comité de pilotage) pour suivre et coordonner les manifestations organisées ou soutenues par la Fédération.

- Le COPIL permet de mobiliser les compétences spécifiques des élus fédéraux et présidents de CSN, afin d'assurer une promotion pertinente des disciplines lors des événements (exemples : Grand Prix d'Angers, Ice Cross de Val Thorens).
- L'objectif est de garantir une présence fédérale compétente et visible auprès du public, des élus locaux et des partenaires.

- Les élus sont invités à partager leurs expériences et bonnes pratiques observées en France et à l'étranger, afin d'améliorer l'organisation et la mise en valeur des compétitions.
- Décision **:** Le Bureau Exécutif valide le principe de renforcer l'implication des élus dans le COPIL, afin d'assurer une meilleure représentation fédérale et une promotion efficace des disciplines lors des manifestations.

❖ **Communication et sponsoring**

- Le Président de la CSN Patinage Artistique Synchronisé souligne la nécessité de disposer de dossiers de sponsoring par discipline, en complément du dossier fédéral.
- La Présidente rappelle que la Fédération n'a pas de service marketing dédié et que les ressources sont limitées. Elle invite les CSN et clubs à contribuer en fournissant des contenus (textes, visuels libres de droits, données spécifiques), qui pourront ensuite être adaptés et harmonisés par l'équipe fédérale.
- Un dossier partenaire fédéral commun existe déjà, auquel pourront s'ajouter des feuillets spécifiques à chaque discipline (effectifs, impacts écologiques, obligations sociétales, etc.).

❖ **Patinage artistique synchronisé**

- La CSN Patinage Artistique Synchronisé tiendra son séminaire de rentrée à la Fédération les 9 et 10 octobre 2025.
- Il est proposé d'étudier une participation de l'équipe Handi Synchro lors de certaines manifestations (ex. Grand Prix d'Angers), en cohérence avec les obligations d'accessibilité et de valorisation du volet handisport.
- Demande d'une élaboration de dossiers « partenariats » par discipline.

❖ **Relations institutionnelles**

- La Présidente informe que la FFSG présentera sa candidature pour devenir membre du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). La candidature sera défendue devant le jury le 30 septembre prochain par la Présidente elle-même, accompagnée de Nathalie Robert, référente Handisport.
- Cette démarche constitue une étape significative dans l'engagement de la Fédération en faveur du développement et de la reconnaissance de l'handisport, notamment dans la poursuite des Jeux 2024 et dans la perspective des Jeux paralympiques 2026. Nous devons renforcer l'engagement sociétal de la Fédération.

❖ **Projets fédéraux à court terme**

- La Fédération organisera le 27 septembre 2025 une journée d'accueil et de formation pour les nouveaux dirigeants de clubs.
    - Un guide du nouveau dirigeant leur sera remis, puis mis en ligne.
    - Les participants seront encouragés à partager des idées pour rendre la journée plus dynamique et interactive.
- Travaux en cours sur des statuts types pour les clubs :
    - Les clubs devront se mettre en conformité avec les dispositions de la loi du sport et du pacte républicain.
    - En cas de manquement (ex. absence de démocratie interne, confusion entre licenciés et adhérents), l'affiliation pourra être refusée.
- Mise en place d'une Commission « Patinoires » (dénomination à définir - évolution du groupe de travail existant), avec la participation de Pascal Henry, représentant le BE, pour accompagner les projets liés aux infrastructures (ex. Jeux des Alpes 2030, patinoire de Nice).
- Accent mis sur les enjeux environnementaux et sociétaux, désormais incontournables dans l'organisation des événements.

5. Point financier

❖ **Événementiel 2025 :**

- French Cup 2025 : bilan positif de 28 822 € reversés à la Fédération (facturation en cours auprès du club de Rouen).
- Tournée HOI : déficit lié à une billetterie en deçà des prévisions, à une sous-estimation des honoraires artistiques (nets/bruts) et à des frais hôteliers supérieurs au budget.
- Masters : billetterie avoisinant 16 000 €, comparable à l'an passé. Les coûts seront partiellement compensés par une action de suivi sportif organisée parallèlement.
- Grand Prix de France à Angers : organisation en cours ; économie de 30 % prévue sur le broadcast en changeant de prestataire. À ce stade, budget prévisionnel excédentaire.
- Ice Cross à Val Thorens : situation budgétaire encore incertaine, en attente des subventions et de la réunion COPIL.
- France Élites à Briançon : devis hôtelier jugé élevé (± 130 €/nuitée), renégociation en cours.
- Gala : si transfert à Briançon, adaptation du budget en conséquence.
- Boutique fédérale : rapatriement du stock d'Orléans, générant une économie logistique et facilitant le transport vers les manifestations.

❖ **Vie sportive :**

- Budgets globalement conformes aux prévisions.
- Nouvelles subventions ANS : +120 000 € d'avenant signés, et 45 000 € d'aides aux entraîneurs de haut niveau.

❖ **Vie fédérale :**

- Produits licences et affiliations enregistrés : 884 139,56 €.
- Trésorerie saine : 1 829 000 €, renforcée par le déblocage d'un placement en dollars (+107 000 € environ).

6. Point juridique & litiges

- Point reporté à la séance prochaine en raison de l'absence de M° Plagnol, ne pouvant être présent.

7. Questions diverses

❖ **Notes de frais :**

- Signalement de disparités dans les remboursements (certains dépassements acceptés, d'autres non, dans des conditions strictement identiques).
- Rappel : toute dépense hors barème doit faire l'objet d'un accord préalable (Président de CSN ou Trésorier).
- Besoin d'un cadre homogène et équitable, applicable à tous.
- Discussion sur l'actualisation du règlement financier :
    - Les circulaires de 2015 et 2019 restent la référence.
    - Une mise à jour (incluant modalités de remboursement et process internes) est en préparation pour adoption en AG.
    - Possibilité de rattacher les circulaires en annexe du règlement financier.
- Décision : une nouvelle note de frais fédérale sera élaborée, clarifiée et annexée au règlement financier.

❖ **Ressources humaines :**

- Signalement de dysfonctionnements concernant une salariée fédérale chargée de la logistique des déplacements (retards et erreurs dans les réservations de billets).
- Question posée sur l'adéquation des compétences et du poste occupé.
- Sujet pris en charge par la direction RH (entretien en cours, suivi prévu par Irma Bardoux).
- Objectif : sécuriser rapidement la continuité du service, éviter des surcoûts et anticiper les réservations.

❖ **Organisation interne**

- Plusieurs élus ont exprimé des difficultés récurrentes concernant la gestion administrative et comptable (notes de frais, remboursements tardifs, billetterie, suivi logistique) et une prise de décision qui n'est pas du ressort pas de la salariée.
- La Présidente et la Secrétaire Générale rappellent :
  - La nécessité d'un recadrage progressif mais ferme.
  - Le rôle de Christophe Zajac (dont la période d'essai est validée), appelé à structurer et professionnaliser l'organisation salariale.
  - La volonté de rétablir une dynamique positive, en veillant à l'équilibre entre exigence et climat social.
- Suggestion : organiser une présentation en visio des salariés afin de clarifier les rôles, missions et contacts.

❖ **Divers**

- Point soulevé sur les négociations avec Air France : en attente de retours, relance prévue en septembre. Objectif : obtenir des avantages financiers sur le budget transport (env. 300 000 €/an).
- Confirmation de la mise à disposition de la piste de poussée mobile pour la fête du sport du 14 septembre (transport assuré).
- Discussion autour de la vente de la patinoire mobile : échanges en cours avec un acheteur, disponibilité pour la récupération de la patinoire à organiser, probablement la semaine suivante. Beaucoup d'espoir mis dans ces pourparlers !

Clôture

La Secrétaire générale remercie l'ensemble des participants pour la qualité et la franchise des échanges. La séance est levée à 22h30.

Prochain Bureau Exécutif : **18 septembre 2025**.

Secrétaire de séance :

Irma BARDOUX
Secrétaire Générale

Gwenaëlle NOURY
Présidente